

Communiqué de presse

Les première et deuxième vagues de la pandémie ont eu un impact perceptible sur les demandes de réclamations en assurance individuelle

Ottawa, le 24 novembre 2021 – Le *Rapport 4 : Analyse mensuelle des données agrégées de l'industrie canadienne de l'assurance relative à la COVID-19* de l'Institut canadien des actuaires est maintenant disponible, avec des données mises à jour jusqu'à la fin mai 2021.

Cette série de rapports examine l'impact de la COVID-19 sur l'industrie de l'assurance-vie au Canada, en utilisant des constatations clés pour aider les décideurs à mieux comprendre et gérer le risque. En 2020 et 2021, les demandes de réclamations en assurance individuelle ont connu une augmentation par rapport à 2019 en raison de la COVID-19, avec des impacts perceptibles durant les première et deuxième vagues de la pandémie. Au cours de la troisième vague, l'augmentation globale des demandes de réclamations d'assurance individuelle a été plus faible. Cela peut être dû, au moins en partie, à l'impact précoce du déploiement des vaccins dans le pays.

Les résultats ont également montré un niveau d'impact plus faible en assurance collective, bien que certains impacts aient été notés durant la seconde moitié de 2020 et au début de 2021, la deuxième vague étant alors plus répandue que la première. Les niveaux de demandes de réclamations en assurance collective en mars, avril et mai 2021 étaient inférieurs à ceux observés au cours de la même période en 2020 et 2019. Cependant, étant donné le décalage dans la déclaration de certaines réclamations, il est raisonnable de supposer que le niveau de réclamations au cours de ces mois augmentera à mesure que des demandes de réclamations supplémentaires seront signalées.

Le *Rapport 4 : Analyse mensuelle des données agrégées de l'industrie canadienne de l'assurance relative à la COVID-19* confirme que les demandes de réclamations en assurance-vie individuelle relatives à la COVID-19 ont atteint leur plus haut niveau, soit 11 %, en avril 2020. Celles en assurance collective ont atteint 7 %, leur plus haut niveau également, en janvier 2021.

« L'ICA est déterminé à aider les décideurs du Canada à gérer les répercussions futures de la pandémie sur l'industrie, à atténuer les risques et à assurer la stabilité financière », a déclaré Keith Walter, FICA, auteur de la série de rapports et ancien président de la Direction de la recherche de l'ICA.

Lire le rapport : <https://www.cia-ica.ca/fr/publications/d%C3%A9tails-de-publication/rp221125>

Il est également possible de consulter le [premier](#), le [deuxième](#) et le [troisième](#) rapport.

###

Relation avec les médias

Josée Gonthier

Gestionnaire des communications, Institut canadien des actuaires

josee.gonthier@cia-ica.ca

613-236-8196, poste 106

L'[Institut canadien des actuaires](#) (ICA) est l'organisme de qualification et de gouvernance de la profession actuarielle au Canada. Nous élaborons et maintenons des normes rigoureuses, partageons notre expertise en gestion du risque et faisons progresser la science actuarielle pour le bien-être financier de la société. Nos plus de 6 000 membres utilisent leurs connaissances en mathématiques, en statistiques, en analyses de données et en affaires dans le but de prodiguer des services et des conseils de la plus haute qualité pour aider à assurer la sécurité financière de toute la population canadienne.